

Une justice mijotée au poil pour Tefal

L'AFFAIRE mitonnait depuis deux ans, sans grands remous, mais un proc de choc vient de pousser le feu sous la marmite. A Annecy, une inspectrice du Travail et un ancien salarié de Tefal sont accusés d'avoir transmis aux syndicats des documents internes à la boîte. Les documents en question révèlent d'abord les pressions multiples exercées par les dirigeants de Tefal pour écarter l'inspectrice du Travail. Depuis des mois, toutes les preuves de ces pressions prennent la poussière sur le bureau du procureur Eric Maillaud.

D'un côté, une entreprise qui tente d'empêcher l'Inspection du travail de faire son boulot. De l'autre, une fonctionnaire qui informe son syndicat. Le procureur n'a pas hésité : il a préféré poursuivre l'inspectrice pour recel de documents.

La victime à la casserole

Et cet énergique magistrat a poussé le talent encore plus loin. Interrogé par « L'Humanité » le 21 mai, il a joué les porte-parole du Medef : « *Qu'une grande entreprise vienne dire au directeur du Travail qu'une inspectrice du Travail lui casse les pieds, je ne suis pas juridiquement d'accord, mais, en même temps, c'est la vie réelle. On vit dans un monde d'influence et de communication, ce n'est pas le monde des Bisounours.* » C'est juste le monde à l'envers ! D'une compréhension sans bornes pour Tefal, le proc voit là « *une occasion de faire le ménage* »... dans le corps des inspecteurs du Travail.

Le Syndicat de la magistrature a été créé le 5 juin

compréhensible choix des poursuites s'est ajoutée l'outrance des propos du procureur. » L'outrance a dû échapper à Christiane Taubira : saisie par les syndicats d'inspecteurs du Travail, la garde des Sceaux est restée muette comme une carpe. Tout comme François Rebsamen, qui n'a pas eu un mot pour défendre l'inspectrice...

Echange d'amabilités

« Libération » a pourtant publié, dès octobre dernier, des courriels bien compromettants pour le directeur départemental du Travail, un certain Philippe Dumont. Au moment même où il était accusé par son inspectrice de l'avoir harcelée pour qu'elle laisse Tefal tranquille, Dumont adressait un message au DRH de Tefal pour se confondre en remerciements : la boîte avait pris en stage un jeune homme qu'il avait personnellement « *recommandé* », le tirant d'« *une bien délicate situation* », s'épanchait-il. Gros comme un renvoi d'ascenseur !

Mais cela n'a chagriné personne : le ministère du Travail n'a ouvert aucune enquête disciplinaire sur ce directeur. « *Pourquoi l'aurait-on fait ?* » s'étonne un porte-parole de Rebsamen interrogé par « Le Canard ». Ah, vous pensez qu'il peut y avoir collusion ? » Quelle idée ! Cet affreux soupçon n'a pas non plus traversé la tête bien faite du procureur Maillaud, qui étrille autant l'inspectrice qu'il cajole son supérieur : « *Je le connaissais bien, a-t-il expliqué dans "L'Humanité", c'était un homme charmant.* » On n'est pas chez les Bisounours, mais on est chez les fous...